

14 juin 2011

Débat thématique: Dialogue sur le développement

Progrès accomplis dans le domaine du développement

Le dialogue sur le développement, mandaté par l'Assemblée générale (A/RES/60/265), s'attache notamment à mesurer les progrès accomplis depuis l'année précédente sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ayant entrepris une évaluation exhaustive des progrès accomplis dans la réalisation des OMD au début de la 65^e session lors de la Réunion plénière de haut niveau en septembre 2010, ce dialogue sur le développement est l'occasion d'examiner la mise en œuvre des objectifs, particulièrement les objectifs 4 (Réduire la mortalité infantile) et 5 (Améliorer la santé maternelle) ainsi que le moyen de faire progresser le programme de développement des Nations Unies au-delà de 2015.

>> Lire les remarques introductives du Président

Une mise en œuvre réussie des OMD

Un développement important dans la mise en œuvre des objectifs 4 et 5 est l'établissement de la Stratégie globale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants. Depuis son lancement en septembre 2010, l'initiative a vu les engagements et les contributions augmenter considérablement afin de faire progresser la santé des femmes et des enfants.

La question du développement au-delà de 2015

Le paragraphe 81 du Document final du « Sommet du millénaire » (A/RES/65/1) prie le Secrétaire général de formuler des recommandations sur des mesures supplémentaires à prendre pour faire avancer l'action de l'ONU en faveur du développement au-delà 2015. Une discussion formelle sur les OMD au-delà de 2015 n'a pas encore eu lieu à l'ONU toutefois le débat a été amorcé sous la forme d'ateliers et de séminaires au sein de la société civile, des universités, des organismes donateurs et la rédaction d'ouvrages universitaires et de documents de travail.

Les atouts et défis des OMD ont été définis lors de discussions qui ont eu lieu dans le cadre de la question du développement au-delà de 2015 tandis que des éléments ont été examinés pour un futur cadre. L'un des atouts identifiés est la réussite des OMD comme marque emblématique des Nations Unies pour le développement au niveau mondial. Les OMD ont permis de traduire la complexité du développement en objectifs clairs et en langage facilement compris par tous. Cela a permis de mobiliser le soutien politique et d'obtention de ressources énomiques en vue de la

réalisation des OMD et a entraîné de nombreux succès en particulier au niveau de la réduction de la pauvreté.

Le cadre des OMD possède toutefois certaines contraintes - les objectifs se concentrent sur le développement humain et certains affirment qu'ils n'accordent pas suffisamment d'attention au développement économique en général et qu'ils manquent de références explicites à des dimensions importantes du développement tels que :

- la qualité de l'éducation;
- les droits de l'homme; et
- la bonne gouvernance.

Ces limitations ont contribué, entre autres, aux progrès d'un développement inégal selon les pays et entre les objectifs eux-mêmes.

Il est impératif de s'assurer que les discussions sur les OMD au-delà de 2015 ne détournent ni l'attention ni les ressources des objectifs au détriment des engagements internationaux pris et des efforts à fournir pour atteindre tous les objectifs dans le cadre existant. Dans le même temps, il faut aussi reconnaître que l'appropriation pour un de cadre de développement international au-delà de 2015 prendra du temps. Par conséquent, une première discussion informelle sur cette question permettra aux États Membres d'interagir sur l'avancement de l'action de l'ONU en faveur du développement au-delà de 2015.

Programme

La réunion se compose de deux réunions officielles de l'Assemblée générale et de deux tables rondes informelles :

- Table ronde I - Mise en œuvre des OMD et responsabilisation : La santé des femmes et des enfants en tant que moteur de progrès
- Table ronde II - Réalisation du programme des Nations Unies en matière de développement au-delà de 2015

Les États Membres avaient la possibilité de participer, de poser des questions et de partager leurs points de vue pendant les tables rondes.

Consulter le site en anglais pour plus de détails sur le programme